

Économie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **72 (1992)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La question européenne

Le 6 décembre dernier le peuple et les Cantons suisses refusaient de ratifier le traité instituant un Espace Economique Européen. 50,3 % des citoyens et 17 cantons sur 23 rejetaient le texte qui leur était soumis. 23 105 voix seulement faisaient pencher la balance. Bien plus qu'une opposition entre la Suisse alémanique et la Suisse romande francophone, cette votation a mis en évidence un net clivage entre la Suisse citadine et la Suisse rurale, la plupart des villes importantes, des deux côtés de la Sarine ayant approuvé l'accord européen proposé.

La majorité des organisations économiques du pays, qui avaient appelé à voter oui, ont déploré ce rejet qui, à leurs yeux, compromet la compétitivité des produits et services helvétiques.

Or, face à la situation ainsi créée, le rôle de la Chambre de Commerce Suisse en France se trouve renforcé. Elle est, en effet, un lien naturel entre la Suisse et la France, et de ce fait appelée à intensifier son action au service des entreprises exportatrices. Il importe aujourd'hui, plus encore que par le passé, que les entreprises suisses qui souhaitent opérer dans le Marché unique européen, puissent le faire avec succès grâce à un interlocuteur concerné par leurs préoccupations et en mesure de les aider concrètement.

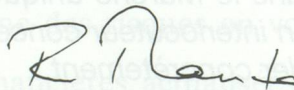
Cette question européenne, essentielle, constitue ainsi la trame de l'ensemble des articles de ce numéro. Qu'il s'agisse du message de Monsieur René Felber, Président sortant de la Confédération et Conseiller fédéral responsable du Département fédéral des affaires étrangères, qui souligne, exemples à l'appui, combien la position de la Suisse face à l'Europe ne peut être réduite au seul résultat du scrutin du 6 décembre car d'autres rapprochements significatifs ont été accomplis en 1992. Qu'il s'agisse également de la déclaration de Monsieur Roland Dumas, Ministre d'Etat de la République française, dont l'analyse des échanges entre les deux pays au cours de l'année écoulée met en évidence l'interaction des deux économies, relevant l'importance considérable des investissements directs français en Suisse et suisses en France.

La clé de la

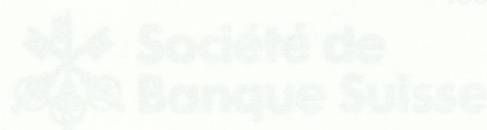
Il en va de même pour les contributions consacrées aux fusions et acquisitions de PME/PMI, aux enjeux du projet du TGV/Rhin-Rhône, ou à l'Institut Eurécom de Sophia Antipolis issu d'une collaboration franco-suisse.

La question se retrouve évidemment au centre de la rétrospective économique 1992 qu'a réalisée pour le compte de la Revue le correspondant à Paris de la Nouvelle Gazette de Zurich (Neue Zürcher Zeitung). Parallèlement à l'étude de la situation conjoncturelle française, dans l'optique des dirigeants de sociétés suisses implantées dans l'Hexagone, elle évoque déjà les quelques conséquences découlant du vote du 6 décembre pour certains entrepreneurs.

Au seuil de cette année nouvelle, que les experts annoncent au moins aussi difficile que celle qui vient de s'achever, la Revue Economique Franco-Suisse tient à remercier vivement toutes les personnalités qui ont bien voulu lui prêter leur concours et l'enrichir de leurs points de vue et analyses, et adresse à ses lecteurs ses vœux chaleureux pour la réussite de leurs projets et la prospérité de leurs entreprises.



Rodolphe de Planta
Président de la
Chambre de Commerce Suisse en
France, Paris



The key Swiss bank



**de Monsieur René Felber
Président de la
Confédération
et Chef du
Département
fédéral
des affaires étrangères**

Nul doute que 1992 constitue pour la Suisse une année charnière sur le plan politique et économique, aussi bien dans ses relations extérieures que dans le contexte national. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les grandes questions que les citoyens suisses ont tranchées en cours d'année, ainsi que les nouveaux défis auxquels nous devons désormais faire face.

En ce sens, la Suisse a franchi une série d'étapes ayant des implications importantes sur le plan de ses relations avec le reste du monde. Ainsi, en mai dernier notre pays a adhéré aux Institutions de Bretton Woods. Après plus de quarante ans de coopération pragmatique, le souverain a sanctionné la participation active de la Suisse dans ces institutions. Celle-ci constitue la clef de voûte de la collaboration monétaire internationale et de la coopération avec les pays en développement et les pays en transition vers une économie de marché. L'importance de ces institutions s'est particulièrement accrue cette année avec l'adhésion d'une vingtaine de pays portant le total des membres à plus de 170 Etats. Dès lors notre participation aux conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale nous permet de faire entendre notre voix sur le plan économique, financier et du développement.

En septembre, l'approbation par le peuple du crédit en faveur de la construction de nouvelles liaisons ferroviaires à travers les Alpes a ouvert la voie à la ratification de l'Accord sur le transit alpin conclu avec la Communauté européenne (CE). En acceptant la mise en œuvre d'un concept global de transport par ferroutage au cœur de l'Europe, la Suisse a confirmé sa volonté d'assumer sa part de responsabilité dans le développement du réseau de communication européen, tout en l'adaptant aux contraintes imposées par la protection de l'environnement. L'accord définit les conditions de transit pour les poids lourds. En dépit du fait qu'il

93 SERA L'ANNÉE DES SERVICES

Est-ce une raison pour oublier que
Sprintel, Société de Services
Européenne, est la première française
pour la commercialisation du service
en radio messagerie ?



SPRINTEL *le pouvoir de communiquer*

Sprintel Communications SA - 3, rue de Marly - 78000 Versailles
Tél.: (1) 30.84.18.50 - Télécopie : (1) 39.49.40.79 - Télex : 689 942.

porte spécifiquement sur le domaine du transit alpin, il est susceptible d'être étendu à d'autres domaines relatifs au transport en Europe.

Le résultat de la votation du 6 décembre dernier sur l'Espace économique européen (EEE) tranche avec la politique suivie par la Suisse depuis le début de l'intégration européenne, en ce sens que lors de chaque étape franchie dans le processus d'intégration de la CE, les partenaires de l'Accord européen de libre échange (AELE) et la Suisse avaient réussi à s'insérer dans ce processus au moyen d'instruments convergents. En rejetant l'EEE, le peuple et les cantons ont rendu plus difficile l'accès à un marché intérieur de 380 millions de consommateurs basé sur les quatre libertés : libre circulation des marchandises, des services, des biens et des personnes. L'EEE porte également sur les politiques d'accompagnement de la CE telles que la recherche et le développement, la protection de l'environnement. En dépit de conditions objectives plus difficiles, le Conseil fédéral entend entreprendre tout ce qui est en son pouvoir, afin de minimiser les effets du rejet d'une part et de continuer à rapprocher la Suisse de la dynamique d'intégration d'autre part. Il veut garder ouvertes toutes les options qui s'offrent en matière d'intégration européenne. Il apparaît en effet encore plus important pour nous d'intensifier nos rapports avec les pays membres de la CE, ainsi qu'avec nos partenaires au sein de l'AELE.

L'année 1992 a été également marquée par une évolution peu satisfaisante sur le plan de l'économie suisse. Celle-ci ressent tout particulièrement la conjonction entre un cycle économique à la baisse et un douloureux processus d'ajustement structurel. L'inflation diminue progressivement, mais continue d'être élevée et au-dessus de la plupart des pays de l'OCDE. Tout en ayant connu des niveaux très élevés encore en début

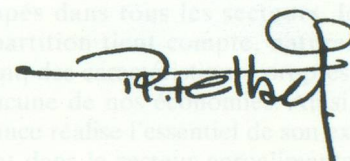
d'année, les taux d'intérêts ont amorcé un mouvement vers leurs niveaux traditionnels. En dépit des turbulences sur les marchés changes, le franc suisse termine l'année dans une situation de relative stabilité. En revanche, il convient d'ajouter la détérioration rapide du marché de l'emploi et l'aggravation brutale des déficits budgétaires des pouvoirs publics. Encore plus depuis le rejet de l'EEE, il paraît nécessaire que la Suisse reste ouverte à l'extérieur et procède aux indispensables réformes sur le plan intérieur. Le fait que la Suisse connaît aujourd'hui des problèmes auxquels d'autres pays sont aux prises depuis un certain temps déjà souligne, si besoin est, l'interdépendance de nos économies qui à son tour appelle des solutions concertées et convergentes.

Concrètement, de telles réformes qui concernent également des aspects de la politique économique extérieure portent, entre autres, sur les domaines suivants. La réforme de la loi sur les sociétés est entrée en vigueur en juillet 1992 ; les nouveaux textes édictent des règles qui devraient améliorer le fonctionnement du marché et la transparence des sociétés suisses. Le projet de réforme de la loi fédérale sur les bourses entend réglementer au niveau fédéral les marchés boursiers et la négociation des valeurs mobilières. Son principal objectif est d'assurer la protection des investisseurs et du système financier. Ce projet devrait également renforcer la liquidité et la compétitivité des marchés financiers suisses.

Le processus engagé de modernisation du régime fiscal de la Confédération a été ralenti par le rejet, à l'issue d'un référendum, d'un projet de réforme fiscale visant l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée. A l'automne 1992, le peuple a par contre approuvé une révision des droits de timbre sur les transactions financières qui contribuera à améliorer la compétitivité de la place financière suisse.

En matière de politique agricole, la Suisse a entamé une réforme de son régime de soutien à l'agriculture qui vise à diminuer l'accent mis sur le soutien des prix en le remplaçant par un système de paiements directs aux exploitants, sans lien avec la production, mais conditionné par la réalisation d'objectifs non économiques, tels la protection de l'environnement et les services rendus à la collectivité (protection des paysages, constitution d'approvisionnements alimentaires suffisants en cas de crise internationale).

Le refus de l'EEE et notre situation économique interne nous contraignent à mettre en œuvre un large programme de revitalisation de l'économie suisse touchant des secteurs tels que la politique de la concurrence et la politique du marché du travail. Engagée dans un processus d'ajustement en profondeur, la Suisse prépare son avenir en tant que partenaire économique fiable et performant sur le plan régional, continental et global. ■



Avec un assureur à la hauteur on peut voir plus loin



Voir plus loin est depuis longtemps déjà une réalité pour Winterthur. L'expérience acquise sur de nombreux marchés internationaux fait de Winterthur un Groupe d'Assurance Européen de tout premier plan, organisé autour d'implantations authentiques et fortement intégrées à l'économie locale.

Vous donner les moyens de voir plus loin, plus large, plus clair, telle est l'ambition commune de tous nos collaborateurs et conseillers dont le professionnalisme a fait la réputation de Winterthur.

Du simple particulier à l'entreprise multinationale, la qualité de nos produits et de nos services s'inscrit dans la plus pure tradition d'excellence et de rigueur suisses, toujours au plus haut de l'assurance.

winterthur

Aucune compagnie ne vous parle avec une telle assurance

Winterthur - société suisse d'assurances - Tour Winterthur - Cedex 18 - 92085 Paris la Défense - Tél. (1) 49.03.87.87



**de Monsieur Roland Dumas,
Ministre d'Etat,
Ministre des
Affaires Etrangères**

Les échanges commerciaux franco-suisse, en progression régulière de 1986 à 1990 (+ 33 %), ont diminué de 6 % en 1991 à l'image de la maussaderie du climat des affaires en Suisse et ailleurs. Ils ont cependant dégagé en faveur de la France un excédent très important de 14,8 milliards de FF, pour nous, le second dans le monde. Avec presque 11 % de part de marché, la France est le second fournisseur de la Suisse et, je le souligne, elle enlève une portion équivalente des exportations suisses.

La Suisse est ainsi notre huitième partenaire et le premier partenaire européen hors de la CEE. Elle absorbe 3,7 % de nos exportations, fournit 3,3 % de nos importations : et, pour illustrer l'importance de ces chiffres, je rappelle ici que ce commerce extérieur français constitue lui-même 6 % du commerce mondial, ce qui le place au quatrième rang.

Tout cela dit la richesse des liens que les entreprises ont su tisser entre nos deux pays. Si ces échanges sont développés dans tous les secteurs, leur répartition tient compte, naturellement, des caractéristiques propres de chacune de nos économies. Ainsi, la France réalise l'essentiel de son excédent dans le secteur agroalimentaire et le secteur énergétique. En revanche, dans le domaine industriel, les échanges sont beaucoup mieux équilibrés.

Dans le domaine agroalimentaire, la Suisse constitue un débouché très important pour nos produits agroalimentaires de haut de gamme manifestant par là son goût pour un certain art de vivre « à la française ». Même si, depuis quelque temps « la sensibilité écologique » des consommateurs suisses à certaines campagnes n'a pas été sans influencer la vente des foies gras français en Suisse. Heureusement pour les restaurateurs suisses, les touristes français sont moins touchés par les souffrances des truites, perches et autres fêras bouillies « au bleu ».

Les échanges de produits industriels, qui représentent les 3/4 de nos exportations et la quasi totalité de nos importations, sont proches de l'équilibre, s'agissant des produits intermédiaires ; pour les produits industriels élaborés, ils laissent un excédent à la France grâce essentiellement aux véhicules automobiles et aux biens de consommation. On relèvera, là encore, un goût commun pour les produits de qualité. En revanche, les biens d'équipement laissent un avantage considérable à la Suisse dont les exportations sont ici supérieures de 50 % aux importations. Il n'existe sans doute guère d'entreprises françaises qui n'utilisent des machines suisses de haute technologie dont la valeur est reconnue depuis toujours dans le monde entier.

Mais dans les secteurs de pointe, notre capacité industrielle est reconnue aussi par nos amis suisses puisque Swissair, après avoir commandé 26 Airbus, va les équiper avec des moteurs développés conjointement par la SNECMA et General Electric et comportant une part importante de valeur ajoutée française. Cette excellence se manifeste aussi dans le domaine automobile et il faut espérer que les performances exceptionnelles de nos constructeurs en 1992 (Renault, champion du monde des constructeurs de Formule 1 ; Peugeot, champion du monde des voitures de sport et Citroën, vainqueur de l'éprouvant rallye Paris-Moscou-Pékin), se traduiront par une progression sensible de leurs ventes en Suisse, où ils ont d'ailleurs plutôt bien résisté à la récession. La qualité de la production automobile n'est pas l'exclusivité des constructeurs allemands et japonais.

L'interaction de nos économies se mesure aussi de façon probante par les installations d'entreprises de nos deux pays de l'autre côté de notre frontière commune. Entre 1988/91, les investissements directs français en Suisse et suisses en France ont laissé un léger excédent à notre pays

(+ 1,5 milliard de FF). Le résultat est inverse, et dans une proportion considérable (- 33 milliards de FF) pour nos investissements en portefeuille.

Tous les grands groupes industriels suisses et de très nombreuses entreprises moyennes, voire petites, ont des établissements en France. Les investisseurs suisses trouvent dans notre pays des conditions de production qu'ils jugent excellentes. La qualité de notre main-d'œuvre, ses coûts, les capacités d'adaptation et d'innovation de nos cadres, mais aussi la qualité de la vie en France, les attirent toujours nombreux.

Pour leur part, la majorité des 150 entreprises françaises qui ont ouvert des filiales en Suisse, l'ont fait pour se rapprocher d'un marché solvable important ou pour bénéficier, en particulier dans le domaine de la banque et des assurances, d'un savoir-faire et d'une implantation mondiale.

Ce constat pourrait paraître, à première vue, très satisfaisant ; mais la France ne saurait s'en contenter. Plus de 20 points de parts de marché suisse séparent la France de l'Allemagne. Cet écart s'explique en grande partie par la concentration de notre présence surtout en Suisse romande où vont 42 % de nos exportations, alors que 75 % du PIB de la Suisse est réalisé par la Suisse alémanique. Nos entrepreneurs doivent donc absolument redoubler leurs efforts dans cette partie de la Suisse. Les autorités françaises s'y emploient : notre ambassade recherche les occasions d'être présente en terre alémanique ; nos services d'expansion économique à Zurich ont été renforcés, notre représentation touristique y a été transférée, la DATAR vient d'y ouvrir une agence chargée de favoriser les investissements en France.

Nos échanges commerciaux que je viens d'analyser se sont développés sur des bases anciennes et claires définies notamment par l'accord bilatéral entre la Communauté et la

Suisse de 1972. Durant cette année 1992 qui va s'achever, nos négociateurs ont jeté les bases, avec l'élaboration du traité sur l'EEE, de relations qui pourraient être encore plus fécondes. Durant cette même année 1992, le Gouvernement fédéral a montré clairement ses objectifs à long terme en déposant le 26 mai 1992 la demande d'ouverture de négociations en vue de l'adhésion de la Suisse à la Communauté. Cette demande a été examinée favorablement à Lisbonne dans la perspective de négociations qui pourraient s'engager dès 1993.

Le résultat de la votation du 6 décembre sur l'Espace Economique Européen place évidemment la Suisse, mais aussi ses partenaires de l'AELE et de la CE, devant une situation nouvelle.

J'ai un profond respect pour la grande tradition démocratique de la Suisse et la décision du peuple souverain s'impose. Mais il ne serait de l'intérêt de personne de freiner le développement de notre coopération économique et de nos échanges commerciaux. Il faut donc aujourd'hui que les responsables gouvernementaux de tous les partenaires concernés recherchent des solutions qui permettent, dans le respect du choix du 6 décembre, qui évidemment singularise la Suisse parmi les autres membres de l'AELE, d'en limiter les conséquences économiques défavorables.

Quant à l'avenir des relations entre la Suisse et la CE, je vous rappellerai simplement les paroles du Président Mitterrand lors de sa visite officielle dans le Canton du Tessin en juin 1991, qui demeurent valables aujourd'hui comme hier : « La Suisse sera la bienvenue en Europe, si elle le veut et quand elle le voudra ». ■

Rolf Dürr

Rétrospective économique 1992

Le défi européen

Le commerce franco-suisse à l'ombre de l'intégration européenne

Friedemann Bartu, correspondant économique de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, Paris

L'année 1992 aura été placée sous le signe de l'intégration européenne. A la veille de l'ouverture du marché unique communautaire, le thème de l'Europe a passablement agité les esprits de part et d'autre du Jura. Côté français, le doute né du rejet plutôt inattendu opposé par les Danois au traité de Maastricht en mai dernier s'est considérablement épaissi au cours de la campagne référendaire de septembre. La perspective d'un nouvel échec de Maastricht devant les Français, perspective dont les sondages, jusqu'au dernier moment, n'excluaient nullement la possibilité, a sapé la confiance du monde financier dans l'unité européenne et créé de profondes tensions au sein du système monétaire européen (SME). Le petit *oui* qui est finalement sorti des urnes n'a pas suffi à rassurer les sphères professionnelles ; bien au contraire, les tensions monétaires ont continué de s'aggraver après le 20 septembre, à telle enseigne que plusieurs pays européens, à commencer par la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, ont dû se résoudre à dévaluer leurs monnaies dans le courant de l'automne.

Le Franc français a subi à son tour de fortes pressions baissières, que Paris n'a pu contrer qu'avec le concours massif, et affiché, de la Bundesbank. Grâce à des interventions conjointes portant sur plus de 160 milliards de FF, les gardiens franco-allemands de la devise française sont certes parvenus

à remporter la bataille du franc vers la fin de l'automne 1992, mais la guerre de position entre les marchés financiers et l'axe monétaire-financier Paris-Bonn n'a pas pris fin pour autant. Les attaques répétées dont a été victime le Franc français ont eu pour effet de pousser les taux d'intérêt à court terme à la hausse jusqu'en décembre, et ont contraint par la suite les banques commerciales françaises à relever à nouveau leurs taux créditeurs quelques jours avant Noël, réduisant brutalement à néant, une fois de plus, les espoirs d'un retour à une offre de capitaux meilleur marché. La France aura donc, en 1992 également, payé sa politique du franc fort au prix fort.

Un sentiment de crainte après le non à l'EEE

Le 6 décembre, le processus d'intégration européenne a subi un nouveau revers. Ce jour-là en effet, au terme d'une campagne passablement émotionnelle, le souverain suisse a rejeté l'accord instituant l'Espace économique européen (EEE), portant un mauvais coup à ce projet d'intégration, parallèle à Maastricht. D'où ce titre paru le lendemain du vote dans le quotidien français *Libération* : « La Suisse se cantonne hors d'Europe ». Et cet autre, lu dans la *Tribune Desfossés* : « Le non de la Suisse affaiblit une Europe qui doute ». Pour sa part, la presse de Suisse romande, qui avait pris

résolument parti pour l'entrée de la Suisse dans l'EEE tout au long de la campagne, entend aujourd'hui conserver l'arme au pied. Face au *non* massif venu principalement d'Outre-Sarine, et plus particulièrement des cantons de Suisse centrale (fondateurs de la Confédération), elle exhorte ses lecteurs à ne pas baisser les bras. « Notre histoire nous enseigne qu'une idée forte et juste ne meurt pas d'un simple échec dans l'isoloir », note ainsi le journal *La Suisse*, qui ajoute : « Les adeptes de l'ouverture doivent avoir le courage de reprendre leur bâton de pèlerin. Ils ont l'avenir pour eux ».



Ce non de la Suisse à l'Europe a rencontré fort peu de compréhension de la part des milieux économiques français, comme n'ont pas tardé à s'en apercevoir de nombreuses entreprises suisses implantées dans l'Hexagone. La plupart de ces entreprises, elles-mêmes très favorables au *oui*, craignent que les maisons et les produits suisses ne fassent à l'avenir l'objet de discriminations plus ou moins délibérées sur le sol français, et que la préférence ne soit systématiquement accordée à des fabricants situés à l'intérieur du marché commun. Ces craintes sont particulièrement vives parmi les entreprises suisses dont les principaux clients sont des régions d'Etat françaises. Exemple type d'entreprise se trouvant dans cette situation : la succursale française



ISLER IMPORTE DEPUIS 50 ANS DES MARQUES SUISES DE RENOMMÉE MONDIALE :

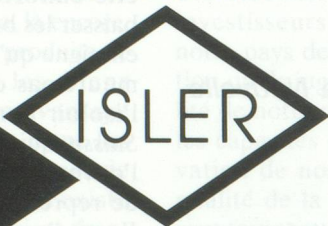


**COUTEAUX SUISES
« VICTORINOX » MULTILAMES**

**« TOUR EIFFEL » POUR LA CUISINE
ET LES PROFESSIONNELS**

**FUSILS ISLER-
WINTERTHUR**

**MATÉRIEL DE HACHOIR
LICOSWISS ET ISLER INOX**



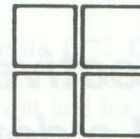
ISLER - PARIS

44, rue Coquillière
75001 PARIS

tél. 42.33.20.92

DÉPOSITAIRES DANS TOUTE LA FRANCE

votre partenaire franco-suisse



**pour tous vos projets
dans le domaine de la
construction et l'aménagement**

- analyses des besoins
- études d'implantation
- constructions neuves
- réhabilitation
- aménagement d'espaces de travail
- conception de locaux à destination spécifique (restaurant, informatique...)

**werner stutz
collectif architecture**

17-19, rue félicien-david, 75016 paris
tél. 40 50 70 06 fax 42 24 01 28

LAPERRIERE

**240 VÉHICULES
DE TOUS TONNAGES**

AGENCES EN DOUANE

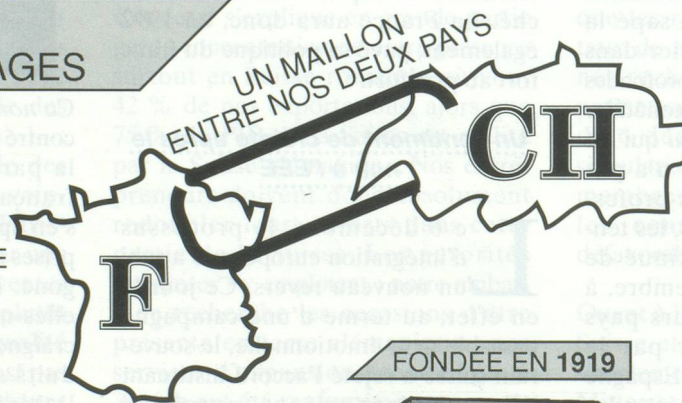
**LIAISONS RÉGULIÈRES
FRANCE-SUISSE &
PRINCIPAUX PAYS D'EUROPE**

TOUS LES JOURS

LYON
PARIS
MARSEILLE
BOURGOGNE
RHONE-ALPES
FRANCHE-COMTE

SERVICES MARITIMES & AÉRIENS

**L'EXPERIENCE
LES MOYENS
DE VOUS SATISFAIRE**



FONDÉE EN 1919



TRANSPORTS SERVICES

39200 SAINT-CLAUDE
Z.I. du Plan-d'Acier
B.P. 113
Tél. : 84.45.00.11

01102 OYONNAX CEDEX
Rte de Dortan - B.P. 2010
Tél. : 74.77.68.77

94387 BONNEUIL-SUR-MARNE
5, chemin de Stains
Tél. : (1) 43.39.78.02

69800 SAINT-PRIEST
7, rue du Lyonnais
Tél. : 78.20.69.65

01220 DIVONNE-LES-BAINS
Tél. : 50.20.26.44

NEW YORK
MONTRÉAL
TOKYO

SUISSE
1264 CHAVANNES-DE-BOGIS (VD)
Tél. : (022) 776.49.03

du grand groupe suisse de télécommunications Ascom, dont les produits continuent d'être fabriqués pour l'essentiel en Suisse, qui réalise une partie substantielle de son chiffre d'affaires grâce aux commandes de la SNCF, et entretient, au surplus, des liens très étroits avec France Télécom. Pour Christian Nyffenegger, Directeur Général d'Ascom France, il va falloir plus que jamais jouer serré. Au lendemain du 6 décembre, la filiale française doit se montrer très vigilante

à terme des conséquences négatives pour la société-mère et les ateliers d'Utzwil.

Pour J. A. Guignard, Directeur commercial de Kambly France (spécialités de biscuits), l'introduction de nouvelles barrières douanières entre la France et la Suisse serait catastrophique. Comme de nombreux autres producteurs suisses, Kambly France se situe déjà, du point de vue de la qualité, certes, mais aussi des prix, dans les limites supérieures d'un marché

Des formalités douanières soudainement plus compliquées...

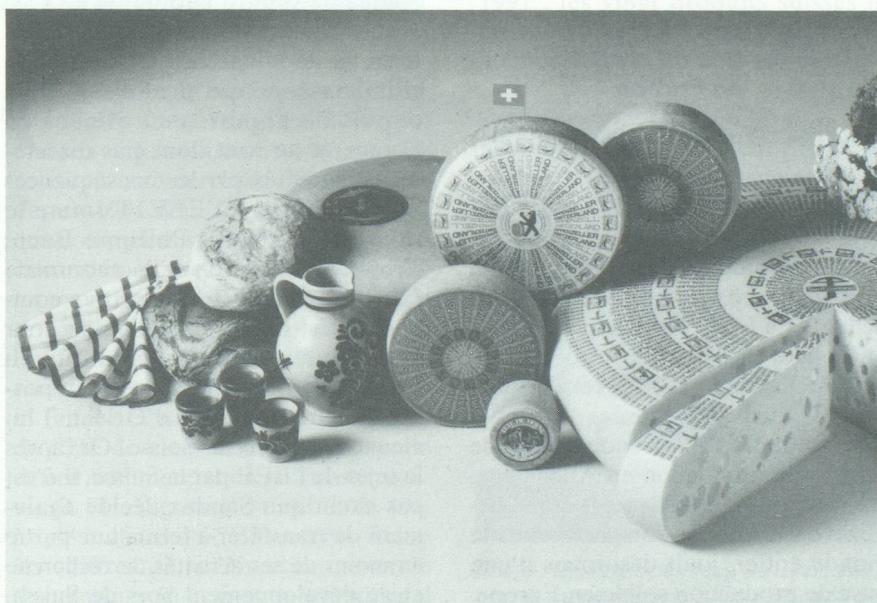
Les expériences faites en 1992 par la société Emmental SA, spécialisée dans la vente de fromages suisses en France, donnent un avant-goût des difficultés que pourrait valoir à la Suisse le fait de demeurer à l'écart de l'Europe intégrée. Son Directeur Martin Strebel nous a confié, sur un ton inquiet, que les formalités douanières et les contrôles de marchandises, obligatoires en France pour les fromages suisses, sont soudain devenus plus compliqués et plus coûteux encore en 1992. Cet automne, par exemple, les autorités françaises ont supprimé du jour au lendemain l'inspection vétérinaire et ainsi le dédouanement des fromages suisses au petit poste de Pontarlier, contraignant désormais Emmental SA, sise à Paris, à faire venir ses produits par Bâle.

Ce détour accroît la durée du transport et occasionne des coûts supplémentaires. Dans les milieux économiques suisses de Paris, l'on redoute que des chicanes non tarifaires de cette sorte en viennent à se multiplier après le non suisse à l'EEE, renchérissant dangereusement les produits helvétiques sur un marché français visiblement saturé, ou resserrant davantage

...« il est évident que la petite Suisse, après son non à l'EEE, risque de se trouver marginalisée en Europe non seulement en tant que marché, mais encore comme producteur. »...

si elle entend conserver ses parts de marché face à ses concurrents du marché unique. Manifestant sa profonde déception du vote négatif des Suisses, le comité directeur d'Ascom Suisse annonça, en réaction à ce résultat le 21 décembre dernier, son intention de construire rapidement une usine en Alsace, afin d'éviter tout problème d'homologation pour ses produits commercialisés dans les pays de la CE. D'autres grandes entreprises suisses voient également l'avenir avec une certaine appréhension, telles le fabricant de procédés industriels Buhler, dont le directeur de la filiale française, Pierre-Albin Rudisuhli, nous signale qu'il réalise encore près de la moitié de son chiffre d'affaires grâce à des produits importés de Suisse. Aux yeux de ce responsable, le risque de voir de nouvelles frontières s'ériger entre l'Espace Economique Européen et la Suisse n'est pas seulement une épée de Damoclès suspendue sur les relations commerciales franco-suisses. Buhler France, explique M. Rudisuhli, serait très probablement en mesure de surmonter ce handicap sans trop de difficultés, en recourant davantage aux usines qu'il possède en Allemagne et en Espagne pour ses approvisionnements. Mais précisément, ces transferts de commandes au bénéfice des centres de production établis sur le territoire communautaire auraient

français toujours plus disputé. Le commerce intermédiaire français, ajoute M. Guignard, s'équipe de plus en plus en fonction du grand marché européen, et les leaders français de la distribution et de l'hypermarché, comme Carrefour et Promodès, ne cessent de renforcer leur présence dans les pays de la Communauté, notamment en Espagne et en Italie. Face à de telles manœuvres paneuropéennes, il est évident que la petite Suisse, après son non à l'EEE, risque de se trouver marginalisée en Europe non seulement en tant que marché, mais encore comme producteur.



ISLER IMPORTÉ DEPUIS 50 ANS DES MARQUES
SUISSSES DE RENOMMÉE MONDIALE.

encore des marges déjà laminées par la pression sans cesse croissante de la concurrence. Emmental SA espère néanmoins qu'au terme de démarches officielles fructueuses, le poste de Pontarlier sera rouvert aux importations de fromages suisses en 1993. Cette expérience désagréable n'est pas un cas isolé. Kambly France, par exemple, avait démarré une action spéciale sur le marché français, ajoutant à tout double paquet Kambly un minipuzzle gratuit pour les enfants. Or, ce paquet promotionnel a été mis sous séquestre par les douanes françaises sans autre forme de procès, au motif que le puzzle devait être préalablement soumis au laboratoire français d'homologation des jouets et contrôlé du point de vue de sa compatibilité CE. Pendant la procédure de vérification, qui s'est étendue sur près de deux semaines, les camions de Kambly contenant la marchandise sont restés bloqués à la frontière franco-suisse. Quand le laboratoire eût enfin donné son feu vert à l'importation du jouet gratuit, celui-ci dût encore être muni d'un sceau communautaire, ce qui nécessita d'énormes dépenses supplémentaires d'emballage. Bref, « une opération promotionnelle qui nous a finalement coûté les yeux de la tête », soupire M. Guignard.

Vers un renforcement des centres de production en Europe

Philippe Fraissinet, Directeur commercial de Schindler France, n'est pas moins préoccupé que ses confrères par le risque d'une marginalisation de la Suisse en Europe, bien qu'il précise que, pour sa part, Schindler a fait preuve de prévoyance en renforçant sa présence sur le marché intérieur européen au cours de ces dernières années. Grâce à l'acquisition ou à l'agrandissement de centres de production en Allemagne, en France et en Espagne, le constructeur suisse d'ascenseurs, actif dans le monde entier, jouit désormais d'une base de production solide en Europe.

Roche signe un accord pour l'utilisation de la PCR avec l'Institut Pasteur

Par ce contrat, F. Hoffmann-La Roche SA, Bâle, accorde à l'Institut Pasteur, le droit d'utiliser la PCR (Polymerase Chain Reaction) pour la réalisation de tous les tests de diagnostic in vitro.

A ce jour, l'Institut Pasteur est le seul partenaire français engagé dans une collaboration de licence avec F. Hoffmann-La Roche SA pour la PCR.

Les analyses proposées par l'Institut Pasteur en PCR sont nombreuses, surtout dans le domaine des maladies infectieuses. En particulier :

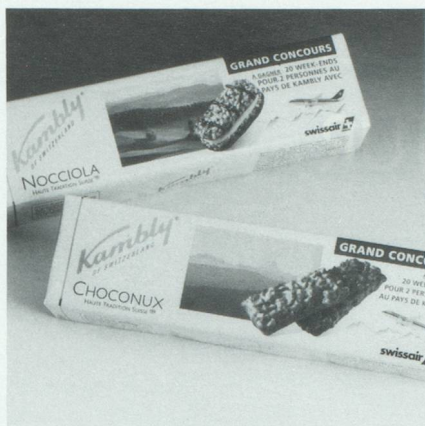
- l'identification des mycobactéries, dont l'une est responsable de la tuberculose ;
- Le diagnostic de l'hépatite virale C, responsable d'un grand nombre d'hépatites chroniques, et pour laquelle seule la PCR permet de détecter l'agent pathogène et de suivre le traitement ;
- le diagnostic des infections à VIH (virus du sida) et à virus de l'hépatite B.

Dans un futur proche, ce puissant outil de diagnostic trouvera de plus en plus d'applications de routine, dans les domaines de la microbiologie (détection des bactéries et des virus), des maladies génétiques, de la transplantation des organes, des analyses légales, etc. F. Hoffmann-La Roche a acquis auprès de Cetus Corp. en 1991, tous les droits d'utilisation de la technologie PCR dans tous les domaines aujourd'hui connus ou inconnus. En ce qui concerne les services dans le domaine du diagnostic, Roche met en place une politique de licensing ouverte, avec l'intention de faire bénéficier les laboratoires licenciés de ses expériences d'utilisation de cette technologie en mettant à disposition les plus récentes découvertes dans le domaine du diagnostic des maladies virales ou bactériennes.

Il en va de même des groupes de la chimie suisse, qui produisent déjà depuis de nombreuses années en France et ne sont donc pas directement inquiétés par les conséquences du *non* suisse à l'EEE. Comme le rappelle toutefois Philippe Bach, Directeur financier de la succursale française Produits Sandoz, les composés-clés, utilisés par Sandoz pour sa production pharmaceutique en France (la firme possède un important laboratoire près d'Orléans) lui viennent encore de Suisse. Or, après le rejet de l'EEE par la Suisse, il n'est pas exclu que Sandoz décide également de transférer à terme une partie au moins de ses activités de recherche et de développement hors de Suisse,

ainsi que Roche l'a déjà fait pour certaines préparations au profit de sa filiale française Produits Roche. Selon Marie-Bernadette de Taillandier, responsable des relations publiques des établissements Roche en France, le géant bâlois couvrirait d'ores et déjà la quasi totalité de la demande française grâce à sa production sur sol français. Produits Roche possède en outre un centre de recherches à Strasbourg. Inutile de dire qu'après le *non* de la Suisse à l'EEE, ce centre a désormais toutes les chances de recevoir un plus large soutien financier de la maison-mère.

La conjonction du *non* suisse du 6 décembre et de l'ouverture du marché unique communautaire au



La gamme des biscuits Kambly connaît un grand succès sur le marché français.

1^{er} janvier 1993 pousse aussi de nombreux autres secteurs économiques suisses à mettre plus résolument le cap sur l'Europe. Par exemple, le Directeur Général de Winterthur Assurances en France, Pierre-Yves Soleil, ne fait aucun mystère de la volonté de ce groupe suisse d'assurances de devenir un jour une entreprise dotée de structures européennes, ce qui, selon les circonstances, pourrait se traduire par des délocalisations de la ville de Winterthur vers des cités du Grand Marché.

Prévisions moroses pour 1993

Cette liste d'exemples, nullement exhaustive, montre bien que l'économie suisse, et avec elle ses représentations étrangères, vont avoir à prendre des décisions de grande portée dans les mois et les années à venir.

Le débat parfois orageux auquel a donné lieu la question européenne en 1992, sur fond de marasme conjoncturel persistant, n'a fait qu'aggraver l'incertitude économique qui s'était installée en Europe depuis juin 1990. Des deux côtés du Jura, de nombreux observateurs économiques ont dû réviser leurs pronostics de croissance à la baisse pour 1992, après avoir constaté que la reprise annoncée pour le second semestre n'était pas

au rendez-vous. En France comme en Suisse, le ciel économique est demeuré fort maussade tout au long de cette année. « L'année 1992 aura été celle des espoirs déçus », déclarait mi-décembre François Périgot, Président du Conseil National du Patronat Français (CNPF) résumant ainsi un point de vue partagé par de très nombreuses entreprises suisses établies en France. Reflétant ce sentiment, Monsieur Collier, Président-Directeur Général d'Agie France Swiss Edm, entreprise spécialisée dans le secteur des machines électroniques, a constaté en 1992 que l'industrie française faisait montre d'un profond manque de confiance, une crise qui a de même amené Agie à des restructurations internes importantes. Selon les obser-

...« Paris déplore le fait que les exportateurs de l'Hexagone se soient concentrés trop exclusivement et bien trop longtemps sur la Suisse romande »...

vations de Monsieur Collier, beaucoup de petites et moyennes entreprises françaises ne font preuve actuellement d'aucune stratégie décisive pour surmonter cette « déprime ». Beaucoup d'entre elles finissent en fin de compte par en être victime.

Les échanges franco-suisses stationnaires

Ce front froid conjoncturel qui, déjouant les prévisions, est resté stationnaire, affecte les relations commerciales franco-suisses depuis 1991 déjà. D'après les statistiques officielles suisses, tant les exportations françaises vers la Suisse que les exportations suisses vers la France ont régressé d'un peu plus de 3 % l'an dernier. Avec un total de 10,4 milliards de CHF de biens achetés à la France et un total de 8,5 milliards de CHF de biens vendus à ce pays, le déficit commercial de la Suisse vis-à-vis de l'Hexagone s'est réduit de 4 % à 1,88 milliard de CHF en 1991. Selon les chiffres de la Direction générale des douanes françaises, le traditionnel

excédent commercial de la France par rapport à la Suisse a diminué de 10,6 % cette même année, pour tomber à 14,8 milliards de FF, soit bien au-dessous du record historique de 1990 (16,5 milliards de FF). La Suisse n'en demeure pas moins l'un des principaux partenaires commerciaux de la France en dehors de la Communauté. C'est ainsi que l'excédent de ses échanges avec la Suisse a permis à la France, l'an dernier, d'éponger près de la moitié du lourd déficit de 29 milliards de FF de son commerce avec le Japon. De même, le solde exportateur de la France vis-à-vis de la Suisse demeure tout à fait honorable en comparaison de ceux qu'elle réalise à l'égard de ses partenaires de la CE, puisqu'en 1991 encore, il

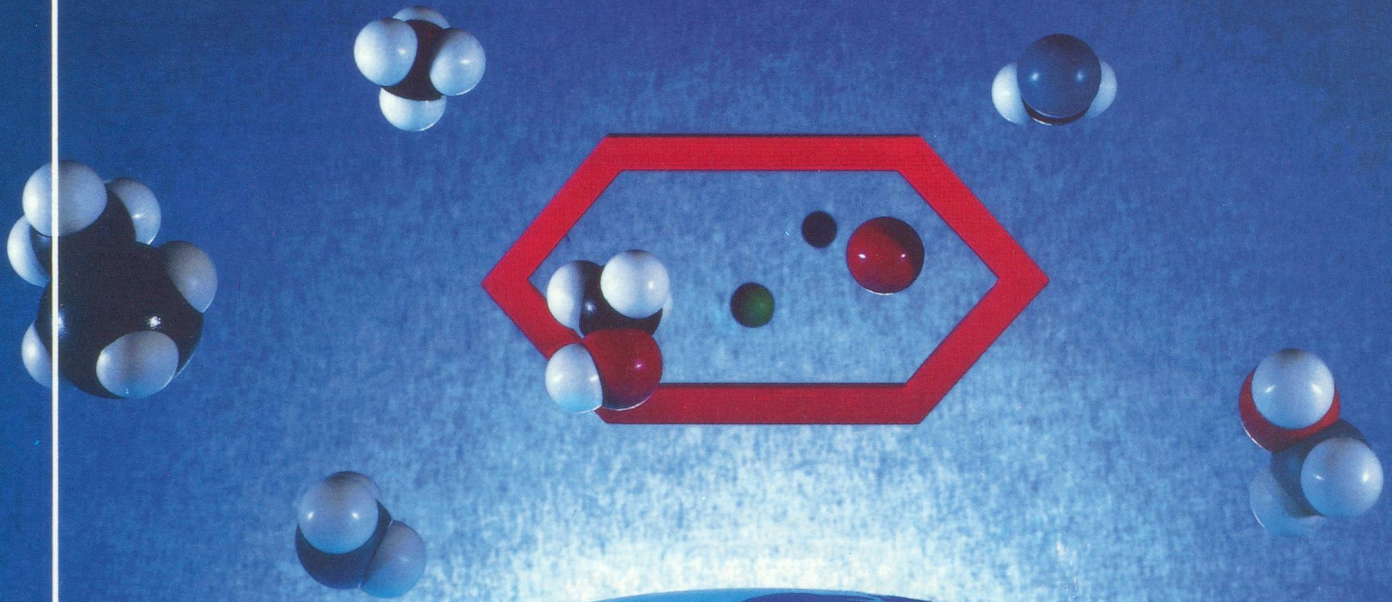
n'était dépassé que par l'excédent de 15,3 milliards de FF du commerce français avec l'Espagne.

Bien que les courants d'échanges entre la France et la Suisse aient diminué d'intensité, l'analyse détaillée de ces échanges ne révèle aucune modification notable de leur composition en 1991 : les vingt produits suisses les mieux vendus en France continuaient d'assurer plus de 85 % du total des



Photo : Elesta Electronique Sàrl. Appareil pour la visualisation de cotes « Visulesta 10 ».

RECHERCHE ROCHE: LA SANTÉ DU FUTUR



ROCHE

PRODUITS ROCHE S.A. 52, boulevard du Parc - 92521 Neuilly-sur-seine Cedex - Tél. (1) 46 40 50 00

exportations suisses Outre-Jura, tandis que les vingt articles français les plus prisés sur le marché helvétique totalisaient environ 75 % des exportations françaises en Suisse.

Le ministère français de l'économie estime que la France n'est pas encore parvenue à couvrir le marché suisse de manière satisfaisante. Paris déplore le fait que les exportateurs de l'Hexagone se soient concentrés trop exclusivement et bien trop longtemps sur la Suisse romande - où ils se heurtent notamment à une forte concurrence italienne-. Les achats de la Suisse romande à la France représentent en effet, selon les statistiques suisses, 41,9 % de l'ensemble des ventes françaises à la Suisse. Ce chiffre montre que la France est nettement sous-représentée sur le marché suisse alémanique, qui réalise pourtant plus de 75 % du produit intérieur brut de la Suisse et abrite plus de 75 % de la population active du pays. Pour le gouvernement français, cette évolution des échanges franco-suisses n'est pas seulement imputable à la proximité géographique et linguistique de la Romandie par rapport à la France, mais encore aux différences d'habitudes et de goûts entre les grandes régions de Suisse. Dans une étude publiée en juillet 1992, le ministère français de l'économie constate ainsi que, « en règle générale, dans les domaines de l'habillement, de la chaussure, de la maroquinerie et du mobilier, l'offre française ne correspond pas aux goûts des consommateurs suisses alémaniques ».

Le rapport gouvernemental ajoute que le système français de vente et de distribution est certes fort bien ajusté à la Suisse occidentale, mais totalement inadapté à la Suisse d'Outre-Sarine. Cette faiblesse française a eu pour conséquence de laisser les entreprises allemandes jouer un rôle dominant parmi les étrangères installées sur le marché suisse alémanique, empêchant ainsi, d'une manière générale, l'industrie française de pénétrer davantage le marché suisse. Conséquence : la part de marché de la France dans les domaines des textiles,



de l'habillement et de la chaussure a atteint 9 % en 1991, soit 0,6 point de moins qu'en 1988 sur un marché pourtant en hausse de 15 %. Au contraire, l'Allemagne a pu faire progresser sa part du marché suisse de 1,5 point à 29,6 % au cours de ces trois dernières années, accentuant son avance par rapport à la France

Exportations suisses : des résultats très contrastés selon les branches

La force du Franc français, combinée à la relative faiblesse du Franc suisse, a permis à certains secteurs de l'économie suisse d'exportation d'enregistrer en 1991 des taux de croissance à deux chiffres sur le marché français. Ce fut le cas notamment pour l'industrie du livre et de la presse (+ 18,8 %) et pour l'industrie pharmaceutique (+ 16,6 %). Par contre, tous les exportateurs suisses plus vulnérables aux fluctuations conjoncturelles ont souffert de la baisse de forme du marché français. Ainsi le volume des exportations suisses a-t-il chuté de plus de 54 % au chapitre des œuvres d'art et des antiquités, de 21 % à celui des pierres précieuses et de 17 % à 20 % à ceux des produits chimiques et des colorants.

Comme le montrent les statistiques officielles - encore incomplètes - portant sur 1992, la marche à reculons du commerce franco-suisse observée en 1991 s'est dans l'ensemble confirmée l'année suivante. D'après les chiffres de la Direction générale des douanes à Berne, les exportations suisses vers la France ont certes enregistré, au cours des dix premiers mois de 1992, une progression nominale de quelque 3,4 % s'évaluant ainsi à 7,29 milliards de CHF (année précédente : 7,05 milliards), mais les achats de la Suisse à la France ont diminué dans le même temps de 3 % en valeur nominale, soit 8,40 milliards de CHF (année précédente : 8,65 milliards), pour cause de récession. Jusqu'à fin octobre l'excédent commercial français vis-à-vis de la Suisse s'est ainsi contracté d'environ un tiers à 1,11 milliard de CHF (année précédente : 1,6 milliard), ce qui dans l'histoire de nos relations économiques, correspond à un recul tout à fait inhabituel. Cette baisse d'activité, qui n'est d'ailleurs pas limitée au commerce franco-suisse et affecte également les échanges de marchandises entre la Suisse et d'autres pays voisins, traduit la montée des difficultés économiques de part et d'autre du Jura, difficultés qui n'ont pas épargné, ou à quelques rares exceptions près seulement, les entreprises suisses implantées en France.

Une entreprise plus attentive, plus responsable, et plus novatrice, où l'homme tient la plus grande place.

Le Groupe suisse Ciba-Geigy est un des leaders de la chimie mondiale.

En développant recherche et innovation, Ciba-Geigy crée des produits de haute performance au service de l'homme et de son environnement : pour la santé (spécialités pharmaceutiques, produits de diagnostics, automédication, lentilles de contact), pour l'agriculture (protection des plantes, santé animale, semences) et pour l'industrie (colorants, produits d'ennoblissement, additifs, pigments, polymères, matériaux composites, balances de précision).

Avec 4 500 personnes en France, Ciba-Geigy réalise un chiffre d'affaires de 7,7 milliards de francs.

CIBA-GEIGY

**1992 : une année considérée
comme difficile par les
entreprises suisses installées
en France**

Même si les problèmes rencontrés en 1992 ont été d'ampleur très inégale selon les branches ou les entreprises considérées, l'enquête que nous avons effectuée en fin d'année auprès d'une bonne vingtaine d'entreprises suisses établies en France montre à l'évidence que 1992 sera considérée, dans l'ensemble, comme une année difficile sur les plans économique et commercial. Cela s'est vérifié tout spécialement dans le commerce intermédiaire, où la bataille des prix est devenue si virulente qu'elle suscite cette réflexion de la part de J. A. Guignard, Directeur commercial de Kambly France : « On ne vend plus des produits ; on ne vend que des prix ». La lutte concurrentielle a été impitoyable également pour l'industrie des machines et de l'équipement électrique qui a beaucoup souffert de la mauvaise conjoncture en 1992. Tous les milieux d'affaires helvétiques en France se plaignent qu'en raison du marasme économique, de nombreux investissements sont différés dans l'Hexagone et que la plupart des décisions portant sur des dépenses d'exploitation s'y prennent maintenant beaucoup moins vite et en tenant compte de critères nettement plus nombreux qu'auparavant. Comme le remarque encore Pierre Patou, Directeur de la filiale française de Landis & Gyr, les clients tendent à associer toujours plus de responsables aux décisions concernant leurs entreprises, ce qui occasionne également des retards. Pour la plupart des sociétés industrielles suisses établies en France, l'année 1992 aura donc été, pour cette seule raison, une année au moins aussi difficile que la précédente. Certes, leurs chiffres d'affaires ont encore pu se maintenir, voire légèrement augmenter dans de nombreux cas, mais au prix d'une contraction des marges et d'une baisse de rentabilité. Les entreprises helvétiques

sont de plus en plus nombreuses à se plaindre que les produits fabriqués en Suisse sont trop chers pour le marché français. D'où la nécessité, pour elles, de chercher refuge dans les spécialités de haute qualité et de technologie avancée pour lesquelles les clients français sont encore prêts à mettre le prix. Il peut arriver toutefois que

...« **Aujourd'hui, l'horloger français a besoin de se positionner avec des produits suisses. Le désert est franchi. La montre suisse est de nouveau en vogue en France** »...

même de tels créneaux n'offrent plus une protection à toute épreuve contre la crise, ainsi qu'Elesta Electronique Sarl en a fait l'expérience en 1992. A cause du fort repli des investissements observé en France depuis ces deux dernières années, le chiffre d'affaires d'Elesta pour 1992 est resté en effet inférieur de près d'un quart aux objectifs que l'entreprise s'était encore fixés, en toute confiance, au mois de janvier. Son Directeur Christian Narezo signale en outre qu'au chapitre des paiements, la morale commerciale s'est passablement dégradée en France, à l'image du climat économique.

**L'horlogerie suisse en France : un
avenir meilleur**

Les exportations de l'industrie horlogère suisse, elles aussi, ont été touchées par le marasme de l'année 1992. Selon les statistiques de la direction des douanes suisses, le nombre de montres suisses exportées



en France pour la période début janvier-fin avril 1992, soit 6,97 millions de pièces, a baissé de 4,25 % par rapport à la même période de l'année précédente (7,28 millions de pièces). Ce recul n'a tout de même pas empêché la Compagnie française Crailco, grand distributeur d'articles pour fumeurs - et qui assure pour ce

secteur de distribution, depuis 1976, la commercialisation des couteaux suisses Victorinox - de se lancer vers la fin de l'année 1992 dans la diffusion des montres suisses Migros (M-Watch) en France ; une marque encore complètement inconnue en France mais qui, selon Philippe Zacharie, Président-Directeur Général de Crailco, possède un fort potentiel. M. Zacharie espère même pouvoir compenser par la commercialisation des M-Watch la baisse des ventes des couteaux Victorinox prévue pour l'année 1993 et qui, en 1992, a déjà reculé de 1,2 %.

« Le marché des montres en France se situe à près de 15 millions de pièces vendues par an et n'évolue pratiquement pas d'une année sur l'autre » constate Didier Bévillon, Président de la Fédération Nationale de l'Horlogerie en Gros, sise à Paris. Pour augmenter sa part de marché, chaque marque est donc obligée de grignoter celle de son concurrent. Selon M. Bévillon, également Directeur de la filiale française des montres Raymond Weil, créée en mars 1992, les grands perdants de la concurrence aiguë sur le marché français de l'horlogerie sont les marques japonaises dont l'image est quelque peu voilée et dont les ventes ont chuté. « Aujourd'hui, l'horloger français a besoin de se positionner avec des produits suisses. Le désert est franchi. La montre suisse est de nouveau en vogue en France », assure M. Bévillon qui ajoute que son but pour les années à venir est de développer

en France la notoriété des montres Raymond Weil. Cette entreprise, créée en Suisse en 1976, se situe, si l'on procède à un classement par chiffre d'affaires, dans le peloton de tête des marques helvétiques, en troisième position juste après Rolex et SMH et pratiquement ex æquo avec Ebel.

Pour les entreprises qui, en plus de la mauvaise conjoncture, ont dû affronter des problèmes de restructuration interne, tel Ascom SA, actuellement en pleine réorganisation, le glissement vers les chiffres rouges n'a pu être évité. Ici et là, on a donc vu certaines maisons suisses en France procéder à des compressions de personnel en 1992.

Cas d'escroquerie et de faux sinistres en hausse dans le domaine de l'assurance

Les déboires de l'industrie ont aussi affecté les résultats des services en 1992. Pierre-Yves Soleil, Directeur Général en France de Winterthur Assurances, ne cache pas à ses interlocuteurs que la crise économique s'est accompagnée dans ce pays d'une augmentation spectaculaire des dommages ; dans le domaine de l'assurance automobile en particulier, précise-t-il, l'on a assisté à une sérieuse détérioration des résultats en 1992. Les milieux de l'assurance en France sont notamment préoccupés par la constante augmentation des cas d'escroquerie à l'assurance et de faux sinistres que l'on observe en particulier au chapitre de l'assurance-automobile. En 1992, par ailleurs, la fréquence des dommages industriels couverts a progressé plus rapidement que le volume des primes. Troisième handicap et non des moindres : la chute de 10 à 20 % des prix du marché immobilier, qui a très directement et massivement affecté la branche de l'assurance. Le bout du tunnel ne semble pas encore en vue, mais M. Soleil s'attend tout de même à une légère amélioration pour 1993.

Les transports subissent la crise de plein fouet

Le secteur qui a sans doute été le plus directement touché par les développements de l'intégration européenne en 1992 est celui des transports internationaux. Dans cette branche, la maison suisse Danzas SA n'a cessé de consolider ses positions en France au cours de ces dernières années. La suppression des barrières et des formalités douanières à l'intérieur de l'espace communautaire, liée à la mise en place du marché unique le 1^{er} janvier 1993, pose des problèmes très immédiats à Danzas. Cette nouvelle étape de l'intégration rend désormais superflus, en effet, quelque 15 000 postes de fonctionnaires des douanes. Le directeur général de Danzas, Jean-Claude Berthod, annonce ainsi que la disparition des contrôles douaniers va obliger son entreprise à supprimer quelque 400 emplois sur un total de 5 000. Ces licenciements exigeront un plan social dont le financement risque de grever sérieusement le résultat de 1993 ; une charge d'autant plus lourde

En revanche, les recettes du trafic voyageurs ont augmenté de 5 % au cours des dix premiers mois considérés - mais essentiellement en raison de majorations tarifaires-. Pendant ce temps, le volume des biens expédiés par train de Suisse en France a progressé d'un modeste %, pour une valeur en hausse de 6 %.

Durement frappée elle aussi par la crise économique : la compagnie Swissair. Après avoir vu la fréquentation de ses vols entre la France et la Suisse fondre de près de 10 % en 1991, Swissair doit encore subir, explique Jean-Pierre Allemann, son Directeur Général, l'érosion des marges qui affecte toutes les compagnies d'aviation. Conséquence du resserrement des budgets de voyages dû à la récession économique : une certaine partie de la clientèle de Swissair est devenue soudain bien plus regardante en matière de prix. « Un grand nombre de ceux qui, hier encore, voyageaient en première classe, prennent aujourd'hui un siège en « business class », voire en classe économique », confie M. Allemann, qui n'a observé aucun renversement

...une certaine partie de la clientèle de Swissair est devenue soudain bien plus regardante en matière de prix. « Un grand nombre de ceux qui, hier encore, voyageaient en première classe, prennent aujourd'hui un siège en « business class », voire en classe économique »...

qu'en 1992, les recettes du fret international ont été inférieures à la moyenne de l'année précédente et que le volume des transports domestiques s'est révélé plutôt médiocre.

En 1992, les recettes et le volume des transports effectués par les chemins de fer suisses entre la Suisse et la France d'une part, et entre la France et l'Italie d'autre part, ont évolué à la baisse sous certaines rubriques. C'est le cas pour les importations suisses en provenance de France, qui ont diminué de quelque 7 % en volume et de 3 % en valeur au cours des dix premiers mois de cette année. Le trafic de transit France-Italie à travers la Suisse a également régressé, soit de 4 %.

de tendance significatif en 1992. Certes, admet-il après un premier semestre languissant, la fréquentation des passagers s'est sensiblement redressée en juillet, août et septembre, notamment après l'ouverture du parc d'attractions Euro-Disney aux portes de Paris en avril dernier, mais cette embellie n'a été que de courte durée. Le retour à la stagnation que l'on a observé dès octobre montre que le climat économique ne s'est pas durablement amélioré vers la fin de 1992. Swissair espère pouvoir maintenir le nombre de passagers transportés en 1992 au moins au même niveau que celui de l'année précédente.

Parmi les événements économiques les plus importants de l'année 1992 figure sans doute aucun l'acquisition, sur un fond de toile dramatique, des sources françaises Perrier par la multinationale Nestlé, de loin le plus grand investisseur suisse dans l'Hexagone. Lancée au début de l'année 1992, l'offre publique d'achat (OPA) suisse sur Perrier, d'un montant de plus de 15 milliards de Francs français, ne s'achevait qu'au mois de juillet après plusieurs batailles boursières et juridiques. Dès le début, la grande entreprise de Vevey a mené une vraie guerre des nerfs non seulement envers les dirigeants de Perrier, qui s'opposaient ouvertement à cette prise de contrôle, mais aussi contre des concurrents italiens qui sous la tutelle de la famille Agnelli avait eux-mêmes initié une OPA sur la très convoitée petite bouteille verte.

Grâce au soutien d'importants intérêts industriels et financiers français, notamment le conglomérat agroindustriel BSN et la compagnie financière Suez, Nestlé est sorti vainqueur de cette affaire spectaculaire. Mais à peine les concurrents évincés et la bataille gagnée, l'entreprise veveysanne se voyait ensuite confrontée à une résistance sensible

du côté de la Commission européenne de Bruxelles, notamment du commissaire chargé de la concurrence, Sir Leon Britten, qui à plusieurs reprises avait mis en doute la conclusion de ce *takeover*. Un mois encore avant que Bruxelles donne son feu vert à cette opération, Britten avait publiquement déclaré que « la fusion entre Nestlé et Perrier fait obstacle de façon significative au maintien d'une concurrence sur le marché français ».

Quand finalement, en juillet 1992, la commission a déclaré conforme aux règles du marché commun la prise de contrôle de Perrier par Nestlé, elle a tout de même exigé que Nestlé - déjà propriétaire des eaux Vittel en France - se sépare d'une dizaine de sociétés d'eaux minérales du groupe Perrier (notamment Vichy et Saint-Yorre). Ainsi Sir Leon Britten escomptait que le marché des eaux minérales françaises ne soit pas dominé par les deux géants BSN et Nestlé : « Si Nestlé avait pu acheter Perrier tel quel » expliquait-il, « Nestlé et BSN aurait ensemble pu dominer le marché français de l'eau embouteillée, ce qui aurait provoqué une hausse de prix pour le consommateur ».

A la fin de ce marathon, Nestlé est néanmoins devenu seul propriétaire des Sources Perrier et, ainsi, le premier groupe mondial pour les eaux minérales et de source. Depuis, les dirigeants de Vevey ont commencé à rassembler autour de

Perrier l'ensemble des activités eaux minérales de Nestlé, ce qui est une nouvelle preuve du rôle important de la France dans la stratégie de ce groupe suisse : le pays de la gastronomie constitue en effet son deuxième marché après celui des Etats-Unis. En France, Nestlé se positionne en deuxième place directement derrière BSN.

Pour financer son OPA sur Perrier, le groupe suisse s'est tourné vers le marché des capitaux français où, en juillet 1992, Nestlé Finance France lançait sa première émission de titres de créances négociables. Pour les milieux financiers français ce démarrage d'un vaste programme de billets de trésorerie fut fort surprenant. D'autant plus que trois mois plus tard, fin octobre, Nestlé avec un encours de 15 milliards de francs français devint le premier émetteur

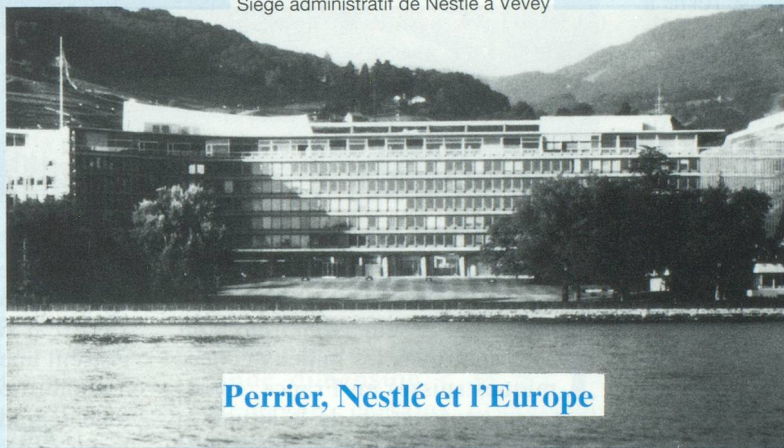
sur le marché de l'euro-franc détrônant, au moins temporairement, de grands noms français tels par exemple le chimiste nationalisé Rhône-Poulenc.

De par l'acquisition de Perrier - un des premiers « *hostile takeover* » jamais mené par Nestlé - l'entreprise veveysanne espérait ainsi s'adjuger une place de choix dans

un des créneaux les plus rentables de l'agroalimentaire. Mais peu après sa victoire, la multinationale constata que la mariée était moins belle qu'elle ne le paraissait ; la situation économique de Perrier en effet se révéla beaucoup moins pétillante que prévu. Depuis le scandale du benzène, vers la fin des années 80, la rentabilité de Perrier s'est rapidement affaiblie ; à un point tel que Nestlé s'est vu obligé non seulement d'imposer une restructuration des organes de direction chez Perrier mais aussi un plan de suppressions d'emplois : 750 postes en 1993 et 500 en 1994.

« La situation que nous avons trouvée chez Perrier, lorsque nous avons pu avoir accès à toutes les informations, s'est révélée plus mauvaise que nous le pensions. Depuis deux ans l'entreprise a perdu sa compétitivité. Ses prix de revient la placent en dehors du marché », avouait dans une interview accordée au quotidien français *La tribune de l'Expansion* en septembre 1992, Serge Milhaud, le nouveau P.-D.G. de Perrier qui dirige en même temps le pôle eaux minérales chez Nestlé, tout en ajoutant que : « Pour Nestlé, l'OPA sur Perrier répondait à une option stratégique de longue haleine. Remettre l'entreprise sur pieds va nous coûter plus cher que ce que nous pensions. Cela dit, la marque Perrier est toujours une marque mondiale formidable. Et le potentiel des sources américaines reste très important ».

Siège administratif de Nestlé à Vevey



Perrier, Nestlé et l'Europe

Les touristes étrangers boudent la Suisse

Ce recul généralisé des affaires s'est également traduit, en 1992, par une diminution de près de 7 % de la fréquentation touristique française en Suisse. Michel Goumaz, Directeur de l'Office national suisse du tourisme à Paris, confirme que les espoirs de retombées indirectes pour la Suisse qu'avaient fait naître les Olympiades d'hiver d'Albertville il y a un an, ne se sont pas concrétisés. L'afflux des vacanciers français vers les montagnes suisses est resté à peu près constant en 1992, mais dans l'ensemble, le mouvement touristique français en Suisse n'a pas répondu aux attentes helvétiques. « Euro-Disney, l'Exposition mondiale de Séville et les jeux olympiques d'été de Barcelone », constatent les responsables de l'Office du tourisme, « ont fait une sérieuse concurrence à la Suisse ».

M. Goumaz tient toutefois à rappeler que le tourisme en provenance des autres pays a également reculé en 1992 ; il ne s'agit donc pas d'un phénomène propre aux visiteurs français. L'Office du tourisme s'attend à voir la morosité perdurer au premier semestre de 1993, et ne se montre que moyennement confiant pour l'année à venir.



Baisse des ventes dans le commerce de détail

Il n'est pas le seul. Nombreux sont ceux qui, dans les milieux économiques suisses en France, signalent une aggravation de la situation vers la fin de 1992 et estiment que l'on va très vraisemblablement au devant d'une nouvelle année difficile. L'évolution du commerce de détail français, notamment, semble confirmer leurs craintes : selon l'indice du

groupement national des hypermarchés, en effet, les ventes ont marqué un nouveau record à la baisse en novembre 1992. Par rapport à 1991, elles enregistrent une chute de 6,1 % en valeur, à nombre constant de magasins. Une telle dégradation, observée peu avant la fin de l'année, n'est certainement pas de bon augure pour 1993 - sans compter le facteur d'incertitude supplémentaire que constitue l'échéance des législatives françaises en mars prochain. ■

Suisse de Réassurances



Zurich, Téléphone 01 285 21 21, Télex 815 722 sre ch, Télécopieur 01 285 29 99

Quel avenir pour les PME / PMI ?

Lucien Rebuffel, Président de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, Puteaux

Depuis 20 ans, l'attitude des pouvoirs publics et l'intérêt des économistes à l'égard des petites et moyennes entreprises ont profondément évolué dans la plupart des pays développés, tout particulièrement en France. Après le premier choc pétrolier de 1973, on a découvert que les PME s'adaptent plus rapidement, résistent mieux dans les périodes difficiles et qu'elles continuent même à créer des emplois, à l'inverse des grandes entreprises.

QUELLES DÉFINITIONS DE LA PME ?

Pas plus en France que dans les autres pays, il n'existe de définition légale de la PME. Ce vocable désigne communément l'ensemble des entreprises industrielles, commerciales et prestataires de services, à l'exclusion des entreprises agricoles, employant moins de 500 salariés.

Toutefois, l'effectif salarié n'est pas le seul critère quantitatif utilisé pour qualifier les PME :

- certains textes législatifs ou réglementaires utilisent un chiffre d'affaires plafond. Ainsi le Crédit d'équipement des PME (1) est habilité à accorder

(1) Le CEPME est un établissement financier spécialisé dans le financement du développement des petites et moyennes entreprises.

(2) Les CODEVI sont des comptes bancaires rémunérés au taux de 4,5 % en franchise d'impôt, dans la limite de 15 000 Francs par titulaire. Les ressources ainsi collectées sont mobilisées en partie par les banques pour le financement de la trésorerie et de l'investissement des PME à des taux préférentiels.

des prêts sur ressources CODEVI (2) aux seules entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de Francs.

- les comparaisons internationales sont délicates car les critères de définition sont très variables. A titre d'exemple, la CEE retient un critère de montant des immobilisations nettes (< 75 millions d'ECU) et d'indépendance financière (capital détenu par une entreprise de plus grande dimension < 33 %). En Allemagne, certains organismes qualifient de PME des entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 milliard de DM, soit 3,4 milliards de Francs.

Des critères qualitatifs permettent, en plus, de mieux cerner la PME. Ainsi la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises la définit comme une entreprise où les dirigeants assurent personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales, quelle que soit leur forme juridique.

Satisfaisante d'un point de vue conceptuel, cette définition présente l'inconvénient de ne pouvoir être retenue pour l'analyse statistique. Aussi, le critère quantitatif retenu par la suite est celui de l'effectif salarié.

LA DÉMOGRAPHIE DES PME EST TRÈS VIVACE

Fin 1990, on dénombrait 2 168 000 entreprises en France. Il s'agit de l'ensemble des entreprises des secteurs productifs, à l'exclusion de l'agriculture, de la banque, des assurances et des sociétés civiles immobilières.

Sur ce total, 1 974 entreprises seulement comptent plus de 500 salariés.

Depuis 1980, le parc d'entreprises n'a augmenté que de 162 000 unités, malgré la création de près de 2 millions d'entreprises en 10 ans, les disparitions ont presque contrebalancé le dynamisme créatif.

Près de 1,8 million d'entreprises ont en effet cessé leur activité au cours de la décennie écoulée. Dans 70 % des cas, il s'agissait d'entreprises jeunes, créées depuis 1980.

La vigueur de cette démographie fait que le parc d'entreprises actuellement actives est composé pour un tiers d'entreprises qui n'existaient pas en 1980.

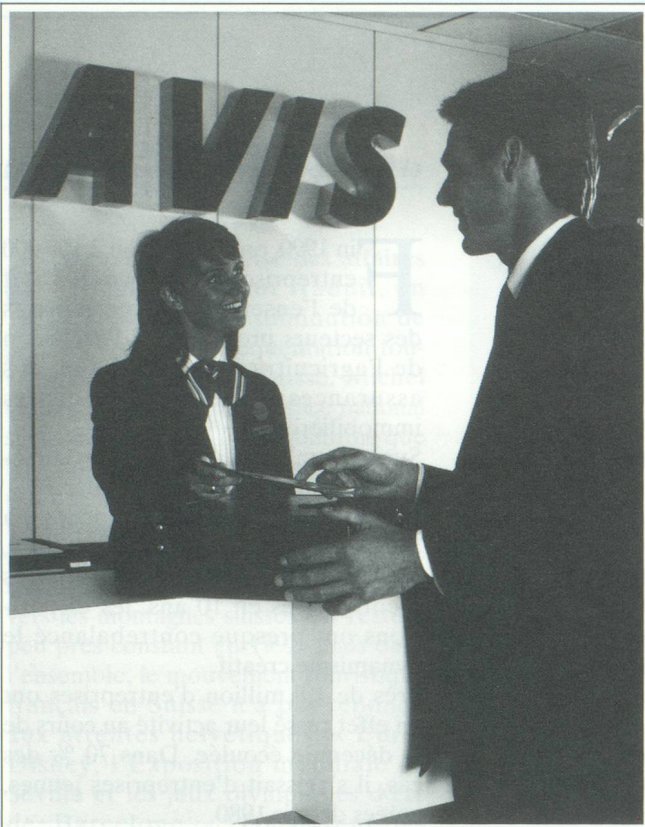
L'évolution a été très différente selon le secteur d'activité. Entre 1980 et 1990 le nombre d'entreprises a fortement augmenté dans les services (+ 27 %). Il a stagné dans l'industrie (+ 4 %), s'est effrité dans le commerce (- 3 %) et a sensiblement reculé dans le BTP (- 10 %).

LE PROFIL DES PME REFLETE LA VARIÉTÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE

Sur l'ensemble des PME, la moitié est sans salarié et 81 000 seulement emploient de 20 à 499 salariés. La répartition des PME par secteur d'activité est la suivante :

Industrie :	212 000 (10 %)
BTP :	315 000 (15 %)
Commerce :	581 000 (27 %)
Transports :	77 000 (4 %)
Services :	980 000 (44 %)

Les deux tiers des entreprises sont des entreprises individuelles, particulièrement nombreuses dans le com-



AVIS est le premier réseau de location de voitures courte durée en France. Mettant à votre disposition ses 520 points de vente, AVIS est présent au cœur de 200 grandes gares et de 55 aéroports.

**CENTRE INTERNATIONAL
DE RÉSERVATION**

TÉL. : (1) 46.09.92.12

AVIS

Décidés à faire mille fois plus.

Maison Suisse de Retraite

**23, avenue Jean-Jaurès
92130 Issy-les-Moulineaux**

Etablissement pour personnes du 3ème âge

- Priorité aux Suisses et Doubles-Nationaux
- Accueil personnalisé
- Pension complète - prix modérés
- Studios ou appartements deux pièces pour couple avec kitchenette et sanitaire
- Assistance médicale et soins
- Salon de coiffure
- Animations
- Espaces de détente
- Grand jardin
- Liaison avec l'Hôpital Suisse mitoyen
- Suivi Sécurité Sociale et Mutuelles
- Métro à 100 m ; station "Mairie d'Issy"

Renseignements et inscriptions :

Monsieur André GRASSET, Directeur
23, avenue Jean-Jaurès
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 46 42 21 41

Exportateurs suisses :

Vous recherchez un représentant, importateur ou grossiste en France ?
Vous souhaitez récupérer la TVA versée pour la location en France d'un stand dans une exposition ?

Importateurs français :

Vous recherchez un fournisseur suisse ?
Vous souhaitez connaître divers indices de prix ou de salaire pour l'élaboration d'un contrat ?

Un seul point de chute pour obtenir, parmi tant d'autres, ces renseignements :

la **Chambre de Commerce
Suisse en France**

Conditions d'adhésion sur demande en
téléphonant au : (33 1) 48 01 00 77

merce, le BTP et le tourisme. Ce sont essentiellement des entreprises de moins de 10 salariés.

La SARL est la forme juridique la plus répandue pour les entreprises de 10 à 19 salariés.

Les sociétés anonymes, qui ne représentent que 7 % du total des entreprises, sont toutefois largement majoritaires à partir de 20 salariés, si bien qu'elles emploient la moitié des salariés de l'ensemble des PME. Elles sont proportionnellement les plus nombreuses dans l'industrie et les services.

Le degré d'autonomie des PME diminue au fur et à mesure que la taille s'accroît. La quasi-totalité des entreprises de moins de 20 salariés sont indépendantes, mais 28 % des entreprises de 100 à 199 salariés et 38 % de celles qui emploient 200 à 499 salariés ont le statut de filiale, la société mère étant le plus souvent une grande entreprise.

L'étendue du marché des PME croît régulièrement avec leur taille : plus grande est l'entreprise, plus large est son marché. C'est ainsi que, d'après une récente enquête du CEPME, la proportion de firmes dont le marché est européen ou mondial passe progressivement de 12 % pour les PME de 10 à 19 salariés, à 45 % pour celles employant 100 à 499 salariés.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES PME DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EST DÉTERMINANT

L'importance économique des PME peut se mesurer à partir de quelques critères essentiels : les effectifs salariés, la production, les investissements, la recherche, l'exportation. Elles emploient les deux tiers des salariés du secteur productif, soit environ 8,6 millions de personnes sur un total de 13 millions. Notons que la part des firmes de moins de 500 salariés dans l'effectif salarié des entreprises n'a cessé de croître depuis le premier choc pétrolier, celle-ci passant de 57,4 % en 1971 à 65,6 % en 1990.

Près de la moitié des investissements est réalisée par les entreprises de moins de 500 salariés, ce qui correspond à environ 340 milliards de Francs sur un total de 780 milliards de formation brute de capital risque (estimation 90, hors G.E.N. [1]).

Enfin, les PME représentent 29 % de l'effort de recherche et assurent directement 26 % des exportations de produits manufacturés (hors matériels militaires, chiffres 89).

En termes de performance économique, les PME réalisent 56 % de l'excédent brut d'exploitation (profit avant amortissements, frais financiers et impôts) générés par l'ensemble des entreprises (chiffre 89). Le taux de marge des PME (ratio rapportant l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée) est supérieur à celui des grandes entreprises : 27 % contre 24 %.

QUI SONT LES DIRIGEANTS DE PME ?

D'après la dernière enquête en profondeur du CEPME, l'âge moyen des dirigeants de PME est actuellement de 48 ans. Sur la base des seules PMI de 10 à 499 salariés qui sont environ 46 000 aujourd'hui, on note un sensible rajeunissement de leurs dirigeants au cours des années 80. 18 % d'entre eux avaient plus de 60 ans en 1981 ; ils ne sont plus que 8 % dans ce cas en 1991. Au cours de la même période, leur âge moyen est passé de 52 ans à 48 ans.

On peut donc estimer que les dirigeants créateurs de leur entreprise après guerre ont maintenant passé le relais. Mais qui sont les « nouveaux dirigeants » de PME ?

Si on appelle ainsi ceux qui sont arrivés à la tête d'une entreprise au cours des années 80, les nouveaux dirigeants représentent 37 % des chefs d'entreprise. Alors que 36 % d'entre eux ont créé leur entreprise, les autres ont accédé à la direction de la PME en la rachetant (33 % des cas), par recrutement ou promotion en tant que dirigeant salarié (17 % des cas), enfin par donation ou héritage (14 %).



Bien évidemment, ils sont plus jeunes, avec 40 ans en moyenne. Parmi eux, un sur deux est une femme, mais le taux de féminisation décroît lorsque la taille de l'entreprise augmente. Enfin, le niveau de formation des dirigeants de PME s'élève rapidement : 90 % des nouveaux dirigeants ont un niveau d'études secondaire ou supérieur contre 78 % chez leurs aînés. Les jeunes patrons ont de plus en plus souvent des formations multiples (technique, commerciale, comptable...).

LE FORT DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DES PME À LA FIN DES ANNÉES 80 LES A EMPECHÉ DE RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT LEUR TAUX D'ENDETTEMENT.

On estime à environ 400 milliards de francs le montant global des investissements des PME en 1991. Les investissements en équipements représentent 62 % de l'ensemble, ceux de nature immobilière 28 % et les investissements incorporels (achats de fonds de commerce, brevets et licences) 10 %. Sur ces quelque 400 milliards d'investissements, 83 milliards ont été effectués par les seules entreprises industrielles de 10 à 499 salariés, soit 46 000 PMI. Entre 1980 et 1990, le volume de l'investissement productif des PMI s'est accru de 40 % contre 26 % seulement dans la grande

1) La FBCF des 9 grandes entreprises nationales (Air France, RATP, Poste, EDF-GDF...) s'est élevée à 98 milliards en 1990.

industrie. L'investissement immatériel des PMI - il est vrai assez difficile à comptabiliser (investissements commerciaux, efforts d'innovation, dépenses de formation, achats de logiciels..) - aurait quasiment doublé en volume au cours de la même période, avec 37 milliards investis en 1990.

L'informatisation des PMI s'est accélérée au cours de la dernière décennie, le taux d'équipement en matériel informatique est passé de 31 % en 1980 à 88 % en 1990. Les évolutions les plus fortes sont enregistrées dans les firmes employant moins de 50 salariés, lesquelles rejoignent rapidement dans ce domaine les entreprises les plus importantes.

Sur le plan financier, trois faiblesses handicapent les PME françaises, malgré une évolution plutôt favorable :

- un endettement excessif,
- un coût d'accès ou crédit plus élevé que celui supporté par les grandes entreprises,
- enfin, un manque de fonds propres assez général.

Affirmer que les PME sont endettées est une banalité : 8 PME sur 10 ont recours au crédit. D'après l'enquête de fond du CEPME, une PME sur cinq s'estime trop endettée. Par rapport à 1980, une sur trois se dit plus endettée, proportion équivalente à celles qui se disent moins endettées.

Cette relative stabilité trouve une confirmation dans les travaux réalisés annuellement par la Centrale de

Bilans de la Banque de France sur l'industrie : malgré une conjoncture « porteuse » à partir de 1985/86, les PMI n'ont pas réduit significativement leur taux d'endettement (défini par le rapport endettement financier/fonds propres) qui est passé de 49,9 % en 1980 à 48,3 % en 1990 (après un maximum de 60 % en 1985). En revanche, pendant la même période, le taux d'endettement des grandes entreprises passait de 52,8 % à 37,6 % (après un maximum de 66,3 % en 1984).

Au-delà de la variation du taux d'endettement, un point mérite d'être souligné : c'est la recomposition, au cours de la période, de la nature de cet endettement.

On constate en effet pour les PMI, depuis 1985, une baisse relative de l'endettement non bancaire, un accroissement sensible de la part des emprunts à moyen et long terme, et une baisse régulière depuis cette date des concours bancaires courants que des taux élevés rendent trop onéreux. Cette situation de dépendance à l'égard des banquiers a pour conséquence de rendre les responsables de PME très sensibles au niveau des taux d'intérêt.

Sur ce point, les statistiques disponibles montrent que les PME payent leurs crédits plus cher que les grandes entreprises : à titre d'exemple, en 1989, le recours aux crédits à moyen et long terme coûtait environ 1 point de plus aux PME par rapport aux grandes entreprises. Toutefois, il faut signaler que cet écart s'est légèrement réduit au cours des dernières années.

Les raisons de cet écart sont essentiellement de deux ordres : les petites opérations dégagent une marge unitaire moindre ; le risque est supérieur.

La fragilité de la structure financière des PME est toujours réelle comme en témoigne la forte corrélation existant entre le niveau d'endettement et le manque de fonds propres. Les PME qui se disent très endettées sont aussi les plus nombreuses (69 %) à se plaindre d'un manque de fonds propres en 1990.

Une récente étude de l'INSEE chiffre le déficit des PME en fonds propres à 145 milliards de francs. Cette insuffisance n'est toutefois pas irréversible : elle représente, toujours selon l'étude citée, 16 jours de CA, 15 mois de cash flow, 2 ans de résultat net comptable.

Cependant, la sous-capitalisation des PME françaises peut apparaître importante dans le cas d'une comparaison internationale. Ainsi, les capitaux propres - au sens large du terme - représentent par rapport au total du bilan :

- 29 % en France
- 50 % au Royaume-Uni
- 34 % en Italie
- 37 % en Espagne
- 48 % en RFA (y compris fonds de pensions).

Toutefois, ces comparaisons sont délicates en raison des pratiques comptables différentes d'un pays à l'autre et de l'usage variable du crédit interentreprises qui déséquilibre la structure du passif des entreprises dans les pays où les délais de paiement sont les plus longs, notamment en France et en Italie.

Même si la structure financière des PME françaises s'est sensiblement améliorée à la fin des années 80, elle reste encore fragile en raison de leur accès difficile au marché financier, du poids excessif du crédit interentreprises, d'un système fiscal favorisant encore l'endettement financier par rapport à l'augmentation des capitaux propres.

Enfin, et pour conclure, l'essentiel réside dans le fait que les Pouvoirs Publics reconnaissent la spécificité des petites et moyennes entreprises.

Il est de toute première importance qu'une législation adaptée dans tout domaine (juridique, fiscal, social, financier, etc.) soit retenue à l'égard des PME-PMI.

C'est dans cet esprit que le Plan Global Pluriannuel en direction des PME-PMI a été retenu par le Gouvernement de la France et présenté le 16 septembre 1991 devant les instances dirigeantes de la CGPME. Le volet 1993 de ce Plan vient d'ailleurs d'être adopté. ■

